

Communiqué

Une délégation FO (Jean-Claude MAILLY, Secrétaire Général de la Confédération, François CHAINTRON et Hubert RAGUIN de la FNEC-FO) a été reçue à sa demande par le Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Xavier DARCOS

Force Ouvrière a d'abord insisté sur l'attachement aux valeurs républicaines et ses inquiétudes au regard de l'avenir du service public, notamment dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et des diminutions d'effectifs.

S'agissant du rapport de la commission Pochard, le Ministre a rappelé que ce rapport était strictement de la responsabilité de la commission et que des concertations futures seraient organisées.

Force Ouvrière a mis l'accent notamment sur la non confusion entre métier et statut, son opposition à la contractualisation et son inquiétude quant au rôle de garderie que l'on veut faire jouer à l'Éducation nationale, alors que les services de la petite enfance sont insuffisamment développés.

Sur l'avenir du BEP, le Ministre a indiqué qu'il ne serait pas supprimé mais deviendrait la première année du Bac professionnel. Force Ouvrière s'inquiète cependant des évolutions d'effectifs dans l'enseignement professionnel et de la disparition de sections.

Sur le service minimum d'accueil, Force Ouvrière a rappelé que l'obligation pour les enseignants du 1^{er} degré de se déclarer 48 heures avant une grève n'était ni acceptable, ni utile.

Interrogé sur la modification des attributions de l'inspection académique de Dordogne, le Ministre a annoncé que la décision était prise de ne pas donner suite à ce projet, ce qui pour Force Ouvrière est positif.

De même, le service des pensions de la Baule ne disparaîtra pas, un contact est prévu prochainement avec le Ministre.

Par ailleurs, le Ministre a répondu favorablement à deux demandes de Force Ouvrière :

- La possibilité de développer la médecine préventive,
- Une réflexion sur l'avenir des EVS qui répondent à de vrais besoins en s'inspirant de ce qui existait pour les MI/SE ou le pré-recrutement des IPES.

Enfin, la délégation Force Ouvrière a rappelé que pour les futures élections dans l'Éducation Nationale, il serait logique, normal et démocratique que les dépouillements aient lieu dès la fin du scrutin.

Paris, le 4 février 2008